

Tableau d'évaluation de l'action – Axe 4 : Lutte contre la précarité énergétique

A transmettre au plus tard le 15 juillet 2025 puis le 15 janvier 2026

Intitulé de l'action						
Nom de l'association porteuse :						
Date de démarrage de l'action :						
Fréquence de mise en œuvre :						
Lieux d'intervention :						
Le public : Nombre de participants	Typologie :					
	Age	Hommes	Femmes	Situation Familiale	Hommes	Femmes
	15 - 24 ans			Seul(e)		
	25 – 49 ans			En couple sans enfant		
	50 à 64 ans			En couple avec enfant		
				Famille Monoparentale		
	Statut d'occupation de la résidence principale	Hommes	Femmes			
	Hébergé					
	Locataire du parc public					
	Locataire du parc Privé					
	Propriétaire					
	Coût de l'action rapporté au ménage :					

Schéma de la procédure de mise en œuvre :	
Difficultés rencontrées :	
Perspectives d'amélioration et/ou évolution:	
Bilan qualitatif : (nombre de ménages en situation de mobilisation, personnalisation de l'accompagnement, confiance, retour à l'autonomie, réorientation, dynamique partenariale, professionnalisme des référents, degré d'adéquation avec le droit commun...)	